

# La quinzaine du



## REVUE DE PRESSE

Du 09 au 23 décembre 2009

Le Pays et ses partenaires.....	p.1
Les Communautés de Communes du Pays du Lunévillois.....	p.4
Initiatives.....	p.5

## Le Pays du Lunévillois et ses partenaires

Article Est Républicain 13/12/09

Initiative en Pays Lunévillois

### Soulagés mais vigilants

*Les industriels et entrepreneurs du Lunévillois se sont retrouvés hier pour leur assemblée générale. L'occasion de faire le point sur l'état du secteur à l'heure de la crise.*

Ambiance studieuse hier midi au Petit Comptoir. À l'heure du déjeuner, une vingtaine de chefs d'entreprise du pays lunévillois se sont réunis pour faire le bilan de l'année. Et surtout pour mesurer, comme l'explique Denis Renaud, PDG de l'entreprise Paté, à Flin, « l'impact des mesures du gouvernement en matière d'accompagnement de la crise ». Un impact jugé « positif », notamment

en ce qui concerne le Fonds de compensation de la TVA (FCTVA) - le remboursement de la TVA par anticipation -, les mesures concernant le chômage partiel et la réforme à venir de la taxe professionnelle. « Malgré les difficultés de 2009, il n'y a eu aucun licenciement sur le secteur », a fait remarquer Denis Renaud. Pour Jacques Lamblin, député de Meurthe-et-Moselle, « avec la FC-

TVA, l'État a donné un vrai coup de pouce aux entreprises ». Il a, par ailleurs, appelé à « la vigilance » en ce qui concerne le Grenelle 2. « Il y a, certes, un engouement en ce qui concerne le développement durable, mais il importe de tempérer l'enthousiasme vert par le réalisme économique. » Bien que se disant « très sensible à l'environnement », du fait de son implantation en territoire ru-

ral, Denis Renaud a manifesté son inquiétude quant à l'appel à un « comportement encore plus vertueux en matière d'environnement » au regard de la concurrence internationale. Autre sujet d'inquiétude pour les industriels et entrepreneurs du Lunévillois : la taxe carbone dont ils espèrent « les modalités d'application rapidement fixées », a exprimé Denis Renaud.

Un rapport en demi-teinte donc. Ami-chemin entre soulagement et inquiétude tout de même. Et si les chefs d'entreprise, à grand renfort de mesures d'accompagnement dans la crise, ont réussi à sauver les murs, la sortie de crise n'est selon eux pas imminente. « L'horizon 2010 est assez sombre jusqu'au 1<sup>er</sup> trimestre, voire 1<sup>er</sup> semestre », alerte Denis Renaud, « et le redémarrage de l'activité risque d'être lent, pas avant fin 2010 ». Et d'ajouter, filant la métaphore médicale : « Nous étions dans un état préoccupant, nous sommes maintenant stationnaires et nous ne demandons qu'à guérir. Mais nous ne sommes pas certains que le traitement sera efficace. »



Denis Renaud, PDG de Paté, une entreprise située à Flin.

### « Une entreprise pérennisée »

Initiative en Pays Lunévillois (IPL) est une plate-forme d'initiatives locales qui apporte des financements à la création d'entreprises. À l'occasion de son assemblée générale, elle a décerné le Trophée du cœur à Jérôme Lamielle qui a repris, il y a deux ans, l'entreprise de plâtres et faux-plafonds Colombo située à Jolivet. « De 15 salariés en janvier 2008, nous sommes passés à 21 aujourd'hui », explique-t-il. « Les 14.760 éprêtes par l'IPL n'auront donc pas été inutiles puisque l'entreprise a été pérennisée », a-t-il fait remarquer.

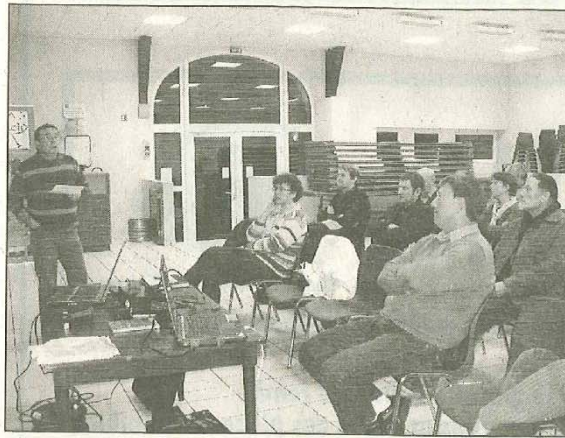


S.I. Jérôme Lamielle, lauréat du Trophée du cœur de l'IPL.

Sandrine ISSARTEL

## REPAIX

### Conférence sur le covoiturage



Le président de LER a accueilli le public.

Les enjeux de la mobilité dans le monde rural : situation, problématique et perspectives ont été largement abordés, vendredi soir à salle polyvalente.

Cette conférence, présentée par LER, avait pour invitée l'entreprise Covico de Lunéville. Oser le covoiturage, tout un programme !

En puisant dans les explications des besoins de mobilité en ville mais surtout en campagne, cette conférence avait pour but de susciter le déclic d'ouverture à l'autre et à partager cette ressource extraordinaire qu'est la voiture.

Le covoiturage est un concept simple mais qui semble tellement difficile à faire entrer dans les mœurs. Pourquoi encore hésiter à

rencontrer et aider ces congénères le temps de se rendre en ville, ou un voyage. C'est tous les avantages d'un tel système qu'a démontré la société Covico, à l'aide d'une vidéo et en exploitant une foule de données scientifiques pratiques, écologique et statistique.

Covivo a développé un concept unique en France : du covoiturage en temps réel, qui permet de trouver un conducteur ou un passager qui participera à vos frais de transport, immédiatement au moment où vous allez partir ou quand vous êtes déjà sur la route.

Cette conférence et cette présentation d'une entreprise lorraine dynamique s'est faite en présence de Claude Boura CG, de Gérard Louis Castet, président de LER.



## LES ÉCHOS DU CONSEIL GÉNÉRAL

# Meurthe-et-Moselle développement

Un réseau départemental nouveau est créé, présidé par Michel Dinet, mettant en réseau divers organismes déjà anciens et connus : l'agence (informelle) Meurthe-et-Moselle Développement.

Il s'agit d'une structure de réflexion et de coordination qui regroupera le CAP-PEMM, bras armé de la politique économique du Département, le CDT, idem pour le tourisme, le CAUE, même chose pour l'urbanis-

me et l'aménagement rural, le CAL, Centre d'amélioration du logement, l'ADDIL, (information sur le logement), le SDIS, (incendie et secours), Meurthe-et-Moselle Habitat, et l'ADDAM, (musique et danse).

La mise en place des SCOT, Schéma cohérent d'organisation territoriale, est au menu de la nouvelle structure, ainsi que la friche de Micherville, dans le Pays Haut ; la revitalisation de l'Est lunnévillois, avec Cen-

ter-Park, et le tourisme dans la zone vosgienne et sous-vosgienne, etc.

L'idée est de mettre en cohérence la politique départementale dans tous les grands projets avec ses autres partenaires, Etat, collectivités territoriales, organismes divers. Et sans limitation de genres.

La nouvelle structure ne coûte pas un centime de plus, mais elle permettra au Département d'affirmer son poids. La main droite ne

peut ignorer ce que fait la main gauche...

« Nous avons une vraie force d'ingénierie, qui permettra une efficacité plus grande de nos projets, et de les mettre à la disposition de nos partenaires extérieurs. » L'opposition fait des objections de forme mais s'associe à la majorité pour tenter l'expérience, qui devrait permettre selon René Mangin, « de mieux piloter des projets de plus en plus compliqués à mettre en œuvre ».

CONSEIL GÉNÉRAL

# Les maires ont la fibre optique

Les 594 maires du Département étaient réunis hier soir au Conseil général, on a parlé de fibre optique, taxes, recettes et de l'avenir... incertain des collectivités locales.

Le grand hall des pas perdus du Conseil général où sont assis les maires du Département est plus large que long. De sorte que les élus placés aux deux bouts ont dû se faire un bon torticolis au terme des deux heures de réunion ! Mais bon, on a fait avec.

Il y avait trois thèmes au menu de ces traditionnelles retrouvailles annuelles.

Le premier n'est pas le moindre. La Wifimax pour tous, dans toutes les communes.

Le Département, maître d'œuvre de toute l'affaire, a découpé l'opération en trois tranches. La première est achevée, la seconde s'achève à la fin de l'année, donc dans quelques jours, et la troisième, avec la fin des zones blanches, sera terminée pour la rentrée de septembre prochain.

Le relais est pris à chaque fois par les opérateurs privés, puis la collectivité locale ne s'occupe que de construire le réseau. Elle n'est pas fournisseur d'accès...

Le principe est simple. On crée d'abord l'autoroute, fibre optique enfouie serpentant dans le Département selon un tracé propre à desservir au mieux les quelque 200 points hauts (presque tous équipés), d'où, par des faisceaux hertziens, toutes les zones blanches seront couvertes, sachant qu'un point haut peut en desservir deux autres de proche en proche.

Aujourd'hui, il y a déjà 400 abonnés qui ont déjà la Wifimax. Certaines mairies se plaignent qu'elles étaient prévues dans la phase 1, et qu'elles n'ont toujours pas le haut débit. Assurance leur est donnée qu'il y sera remédié. Les communes ayant un problème



Les quelque six cents maires du département étaient réunis hier à l'invitation du conseil général... Photo Michel FRITSCH

me (généralement parce qu'elles sont dans un creux comme à Moriviller) ne doivent pas empêcher le déroulement normal des opérations pour les autres. « A Fey-en-Haye, il a fallu procéder d'abord au déminage des bois, pour y faire passer la fibre optique », explique Michel Dinet.

## Pour le 10 juillet

Tout doit être terminé pour le 10 juillet. 216 communes seront équipées d'ici la Saint-Sylvestre...

Et ça en prend le chemin, les communes à problème faisant l'objet d'un plan spécial.

La plupart des points hauts font l'objet d'un accord avec les Bâtiments de France pour l'impact paysager et l'évêché, sachant que les clochers sont le plus souvent les relais les mieux situés avec les châteaux d'eau... « Il n'y aura pas de fracture numérique en Meurthe-et-Moselle, faire autrement, c'était des décennies de retard pour certaines communes », remarque Michel Dinet, qui écoute ensuite attentivement la liste des communes dolentes qui lui fut présentée par Rose-Marie Falque, présidente des maires de Meurthe-et-Moselle, qui abordait le second thème, les craintes « d'une année blanche » pour les dotations départementales de la fin du mandat.

« Pour les trois ans, à venir, je m'engage à un maintien global des enveloppes », remar-

que le président. Soit au moins jusqu'à 2011... D'ailleurs cette date est à retenir, car il l'annonce tout aussi solennellement aux six cents maires : « On est tous sur la même barque et on galère... Mais ce n'est pas quand la tempête souffle que le capitaine quitte le navire ! »

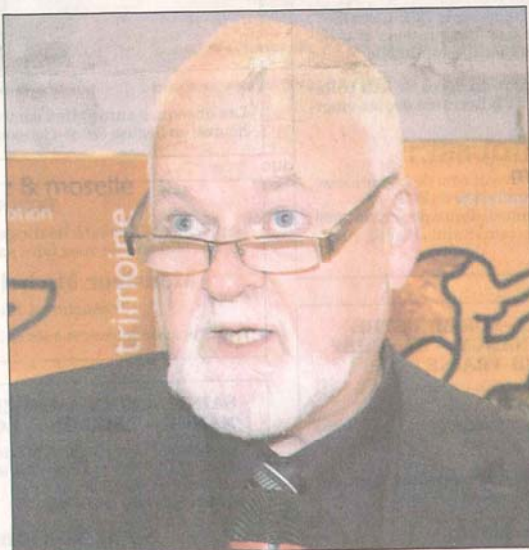
## Pas à la Région

Cela pour réfuter l'idée qu'il pourrait en 2010 se présenter à la Région. Mais pas seulement. « Après 2010, plus de lisibilité, on ne sait pas ce qui va se passer. » En cause, la réforme des collectivités locales, et surtout celle de leur financement. Or, et une fois de plus, il dénonce le décalage entre les tâches que l'Etat transfère et impose au Département, et les recettes qui ne suivent pas. « Il manque 74 M € en 2009, 340 en cumulé ! » Pire, aujourd'hui, « 35 % du budget du Département est financé par des re-

cettes de fiscalité locale. Demain, ce sera 12 %, financés par le seul foncier bâti. » D'où, selon Michel Dinet, une perte énorme d'autonomie.

« Une vingtaine de départements qui ne pourront pas boucler leur budget vont demander à la chambre des comptes leur mise sous tutelle de l'Etat. Je ne ferai jamais ça. Et je ne demanderai pas non plus aux communes de payer à ma place. Mais pour arriver à faire autant, il faudra faire mieux et autrement. » Il propose donc un « pacte » aux maires et président de Communauté de communes. En ouvrant des pans entiers de la politique départementale à une discussion plus fine et concertée sur le terrain. Pour faire la chasse au gaspillage. Comme le bassin de Briey, qui veut prendre une part active à l'organisation du transport scolaire, et l'obtiendra...

Guillaume MAZEAUD



Michel Dinet, très combatif, a proposé un « pacte » commun aux maires du Département et au conseil général.

## En hommage à Robert Gravier

Après la réunion proprement dite, hommage solennel et émouvant a été rendu à Robert Gravier, né en 1905, qui fut président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle de 1951 à 1970, succédant à Louis Marin. Ce cultivateur a eu une très longue vie, presque cent ans, aussi longue que sa haute silhouette, au service des autres. Paysan, fier de l'être, passé par le moule de la JAC, Jeunesse agricole chrétienne, il a passé son enfance au son du canon qui tonna de 1914 à 1918, non loin du canton de Gerbéviller dont il fut conseiller général de 1937 à 1970 (trente-trois ans !), et d'Haudonville dont il fut

maire de 1935 à 1983, autre record ! Passé l'épreuve de la Seconde Guerre mondiale, il devint aussi sénateur, dès 1946. Un vrai modéré, dont les qualités selon Michel Dinet auront été « l'attachement, la solidarité, le service », comme il le nota à l'intention de sa famille présente, avant de dévoiler la plaque en son honneur dans la rotonde du Conseil général... Robert Gravier dans son action syndicale fut aussi un des fondateurs de la MSA et un fidèle animateur du Secours catholique. Homme pieux, il allait aussi tous les ans à Lourdes. « Grand de taille et de cœur »...

# Communautés de Communes du Pays du Lunévillois

Article Est Républicain 19/12/09

CC de la Mortagne

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### Quel projet pour demain ?

Pour la seconde fois en quelques mois, les délégués communautaires de la CCMortagne réunis en conseil à Xermaménil, ont été appelés individuellement à exprimer leur point de vue sur le bien fondé de mettre en chantier un projet structurant.

« Nous avons sollicité une analyse financière que le trésorier M. Schmitt a rassemblé sous forme de cinq hypothèses pour nous aider à la décision, sachant que la marge dégagée actuellement par le budget atteste d'une situation saine », a ouvert le président François Genay.

Et de confirmer qu'en matière d'investissement lourd, et en dehors des subventions et dotations, le seul levier de la CCM réside dans la fiscalité. Après présentation détaillée des cinq options, c'est au cours du tour de table que l'ébauche d'un investissement accompagné d'un relèvement modeste de la fiscalité durant 5 ans s'est dessinée.

### La Mortagne se mouille

Majoritairement, les élus des communes placent le niveau d'un investissement à hauteur de 900.000 €. Un bâtiment comportant une salle de dimension convenable à vocation culturelle au sens large, mais sans exclusive, si possible accessible pour d'autres activités destinées au plus grand nombre d'habitants, voire disposant de locaux annexes pouvant accueillir les bureaux de la CCM, semble se dessiner.

« Nous affinerons cette idée pour présenter au conseil communautaire de mars un projet plus concret. » Ce long débat très participatif n'a pas occulté pour autant celui sur l'orientation budgétaire pour 2010. Il intègre notamment une certaine stabilité du budget, avec un développement des actions, notamment celle pluridisciplinaire sur le thème de l'eau, et un relèvement modéré de

la fiscalité représentant en moyenne 1,32 € pour les 1.957 foyers de la CCM, pour un gain de produit attendu de l'ordre de 3.500 €.

« La Mortagne se mouille », tel est en résumé l'opération qui va prendre effet dès février par un concours photo, et se déclinera jusqu'en septembre sous de multiples formes. Pascal Burgain a présenté le programme qui sera diffusé dans les premières semaines de janvier à toute la population.

Pas moins d'une trentaine de visites, expositions ou animations complétées par deux temps forts, de la découverte des mammifères ou oiseaux de l'espace naturel sensible, aux jeux inter-villages avec joutes sur l'eau en passant par des balades à thème sur le terrain, animation pêche, bourse aux plantes aquatiques, art contemporain, nettoyage des rives de cours d'eau, assainissement et eau potable, entre autres, pour toutes les tranches d'âges des habitants.

« Pratiquement chaque week-end de mars à fin juin, il se passera quelque chose sur le thème de l'eau et dans toutes les communes. Premier temps fort, en mai un circuit animé autour des fontaines et lavoirs avec contes, danses, folk, démonstration de verrerie, et musique de l'eau, le second le 20 juin sera festif et familial. » Communes et associations sont partenaires de cette action qui sera prise en charge par la CCM à hauteur de 7.470 € après déduction des subventions.

Enfin, pour tenir compte de l'évolution des coûts, mais en atténuant la hausse par un prélèvement sur les reliquats antérieurs, Bernard Genay a préconisé un relèvement de la redevance sur les déchets de 5 % en 2010, approuvé par les élus. Par ailleurs, l'étude sur la redevance incitative sera conduite par le bureau d'études Anetame retenu par la commission d'appel d'offres.

Article Est Républicain 19/12/09

CC de la Vezouze / CC du Pays de la Haute-Vezouze

## Tous ensemble

Deux déchetteries étaient inaugurées, hier, dans l'Est du Lunévillois : l'union fait la force.

Pas facile de trier ses gros détritiques... sans déchetterie autour de son logement. D'autant plus qu'avec la meilleure volonté du monde, le gardien de celles situées dans les alentours peut vous demander un justificatif de domicile pour s'assurer que vous avez bien le droit d'y déposer vos gravats ou des matières à recycler !

Depuis le 5 octobre, les habitants des communautés de communes de la Vezouze et du Pays de la Haute Vezouze disposent enfin d'un tel équipement à Barbas.

Un projet qui était évoqué... depuis 2003, selon Philippe Arnould, le président de la CCPHV. Pour les habitants de la CCL et de la CCV, il faudra attendre le 4 janvier. Car si les deux déchetteries ont bien été inaugurées, hier, il faudra encore patienter jusqu'à la fin des vacances de Noël pour utiliser la seconde.

### A moins de 15 à 20 minutes

A Barbas, les habitants des deux communautés de communes cofinanceuses se côtoieront derrière les bacs. A Bénaménil, l'équipement de la CCL sera aussi utilisé par les habitants de huit communes de la CCV... pour respecter le principe des 15 minutes : au-delà de ce temps de trajet, les habitants n'ont plus l'envie d'apporter leurs déchets.

Deux équipements, deux styles : petite maison avec un toit pour le gardien... et quelques déchets plus sensibles comme les ordinateurs à Bénaménil, baraque de chantier pour la gardienne et cages pour les piles... à Barbas.



A Bénaménil, mise en service le 4 janvier de la déchetterie utilisée par les habitants de la CCL... et quelques-uns de la CCV.

Dans son discours, Thierry Baille, le maire de Bénaménil, a expliqué que : « Sans l'intercommunalité, cette déchetterie et d'autres projets n'auraient jamais vu le jour. » Olivier Jacquin, vice-président du conseil général, chargé du pôle développement durable, a remarqué « l'avance du Lunévillois par rapport aux déchets », rappelant la crainte passée de voir deux centres d'enfouissements s'y installer. Et d'avertir : « La communauté de communes n'a pas forcément la taille suffisante pour le traitement des déchets : il faut 100.000 tonnes pour un incinérateur », invitant de fait les élus à élargir leurs unions.

Laurent de Gouvion Saint-Cyr, président de la CCL, et Jacques Lamblin, député-maire de Lunéville, ont souligné la continuité républicaine avec la présence des anciens élus à l'origine de ces projets. « Nous devons modifier nos façons d'être et

d'agir par rapport aux ordures », a averti le président de la CCL. « Nous avons souhaité passer de l'enfouissement à l'incinération à partir de 2011. Mais il faut réduire les ordures et trier mieux car le coût du traitement va augmenter de 25 % dans les deux trois années à venir... »

A Barbas, Gilbert Zieger, le président de la CCV, a fait remarquer : « Cette déchetterie est un service complémentaire à tout ce qui existait dans le cadre des déchets ménagers, dans la perspective de la redevance incitative en 2011. »

Côté finance, le coût de chaque équipement est de 328.694 € pour Bénaménil (la CCL en a financé 205.000 €) et plus de 384.000 € HT pour Barbas (les deux communautés de communes ont versé 314.469 € et l'agence de l'eau 18.800 €). Dans les deux cas, le conseil général a versé 48.000 €, la dotation de l'Etat était de 75.000 €

C.S.-C.



Un nouvel équipement pour 8.400 personnes, habitant à 15 minutes au maximum de Barbas.

# L'emprunt en question

Peu de vague à l'occasion du dernier conseil communautaire de l'année, lors duquel l'opposition s'est étonnée du vote d'un crédit de 4 M €, « au lieu de 8 M € prévus », a bondi le président.

Parlons peu, mais parlons bien. Le dicton aurait pu servir de fil conducteur jeudi soir lors du dernier conseil communautaire de l'année tant les délibérations semblaient se succéder sans générer de commentaires particuliers. La séance avait même débuté par un trait d'humour de Joëlle Di Sangro invitant le président à déposer, lui-même, les délibérations dans

la boîte aux lettres de Madame Di Marino « puisque vous n'habitez pas loin l'un de l'autre... » Le sujet avait, en effet, été évoqué par Catherine Paillard qui ne souhaite plus recevoir les documents de la CCL par courrier recommandé. Une nouvelle mesure prise par le président (« seul moyen pour être certain que tout le monde reçoit les documents à temps... ») en répon-

se à cette séance du mois passé lors de laquelle Anne-Marie Di Marino, seule voix de l'opposition, n'avait pas disposé de l'ordre du jour en temps et en heure.

Un tour de table a finalement permis de noter que les élus souhaitent, pour des raisons pratiques et de moindre coût, que l'on reprenne un envoi postal classique.

Vint l'évocation de cet emprunt de 4 M € formulé au titre de l'exercice 2009 et destiné à financer le programme d'investissements de la collectivité (pour 2009 et 2010) et qui déclencha les interrogations d'Anne-Marie Di Marino : « Vous nous avez fait part, il y a un an, d'une situation difficile et grave. Et je vois que l'on emprunte à nouveau. Je croyais que, pour emprunter, il fallait que la maison soit solide ? Qu'est-ce qui permet, aujourd'hui, d'emprunter 4 M € ? »

La réponse de Laurent de Gouvion Saint-Cyr fut instantanée et mordante : « Je vous rappelle que vous étiez la seule, à l'époque, à ne pas avoir voté le budget primitif. Je comprends : vous n'aviez pas compris le film... Au lieu de 8 M € prévus au budget primitif, nous n'empruntons que 4 M € sur lesquels nous ne prévoyons d'en utiliser pour l'instant que 2,6 M € Nous avons, par

ailleurs, un emprunt déjà contracté, sur lequel il nous reste un droit de tirage de 1,5 M €. Je pensais qu'au regard de cela vous me féliciteriez pour notre bonne gestion du redressement de la situation, puisque nous réalisons des investissements moins coûteux que prévus et concevons moins de dépenses que prévu ! » La délibération fut donc adoptée à l'unanimité moins une voix.

Au registre des finances, il fallut également se pencher sur quelques ajustements à voter.

Et notamment sur une délibération faisant suite à cette facture de Véolia adressée dans le cadre de la redevance d'assainissement couvrant sa prestation de gestion de la station d'épuration de Lunéville.

Une somme due (156.000 €) pour l'année 2008 mais dont la délibération fut adoptée par décision modificative des budgets primitif et assainissement sur l'exercice 2009.

Jean-Christophe PIGNON

## Ordures ménagères

« Il est important que nos concitoyens sachent que le taux de la TEOM (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est inchangé depuis 2006 et le sera au moins jusqu'en 2011 », a tenu à rappeler Laurent de Gouvion Saint-Cyr, avant que l'assemblée ne valide effectivement, et à l'unanimité, le maintien de la quote-part de la CCL à 13,03 %.

Le président a, par ailleurs, expliqué que, au-delà de ces deux années volontairement figées, il conviendra de faire un bilan à l'aube de 2012 sur les efforts réalisés par chacun.

Que ce soit du côté des occupants de logements OPH ou du côté des résidences de particuliers, des campagnes de sensibilisations au tri sont envisagées, afin que le volume global des ordu-

res ménagères affiche une baisse significative : « Il est nécessaire que nous prenions tous conscience de la nécessaire réduction de nos ordures ménagères et du renforcement du tri en parallèle. Ce sera à ce seul prix que nous pourrons éviter une augmentation de la taxe à l'avenir. »

Un agent « qualité » doit être prochainement recruté qui prendra en charge ce dossier.

## Initiatives

# Autopartage, un projet lorrain

Le mardi 15 décembre à la MJC Lillebonne de Nancy, une trentaine de personnes sont venues à l'invitation de l'association Eden et de L'association Lorraine Autopartage découvrir le service de l'autopartage et discuter de l'opportunité de sa création à Nancy et en Lorraine.

L'association Eden milite en effet depuis de nombreuses années pour la protection de l'environnement et notamment pour le développement d'une offre alternative et complémentaire de transport à la voiture individuelle. Entre la mar-

che à pied, le vélo, le taxi, les transports en commun, la location longue durée de voiture, l'autopartage constitue le chaînon manquant : pouvoir disposer d'une voiture quand on en a besoin, sans la posséder mais en la mutualisant.

Dans le cadre de la négociation pour le climat de Copenhague et du Grenelle de l'environnement, des engagements pris par les collectivités publiques pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, l'autopartage, qui permet de mieux combiner les modes de transport et de libérer de l'espace pu-

blic en réduisant la place réservée au stationnement des voitures est un service d'avenir.

En Europe, on compte 250.000 utilisateurs. Le service commence à se développer en France avec 22 villes concernées.

Autopi, le projet porté par l'association Lorraine Autopartage, est fondé sur quatre axes : un service accessible à tous, particuliers et professionnels (grandes entreprises, collectivités ou entreprises présentes sur un parc d'activité, personnes de tous âges, à mobilité plus ou

moins réduite) ; une offre de voitures pour tous les besoins (petite citadine, monospace, utilitaire) ; un service tout compris (location, assurance, carburant, entretien, nettoyage), avec une part fixe de tarif (abonnement) et une part variable fonction du nombre d'heures utilisées, du nombre de kilomètres parcourus, du type de véhicule : donc des économies réelles pour toute personne qui n'a pas besoin d'une voiture tous les jours et rouler moins de 10.000 km/an ; un service accessible 24 h/24, 7 jours sur 7.

Autopi devrait voir le jour en 2010 sous forme de Société coopérative d'intérêt collectif : une entreprise privée qui repose sur l'investissement de ses sociétaires, particuliers, associations, sociétés mais qui permet aussi d'associer dans la limite de 20% des collectivités publiques.

■ EDEN : Entente pour la défense de l'environnement nancéien, MJC Lillebonne 14 rue du Cheval-Blanc 54000 Nancy, tél. 03.83.27.29.02 ; e-mail : as.eden@free.fr ; Site Internet : http://as.eden.free.fr

Revue de presse disponible sur le site internet  
[www.pays-lunevillois.com](http://www.pays-lunevillois.com)

(Inscrivez-vous à la Newsletter pour recevoir les informations du Territoire régulièrement sur votre mail)

**Prochaine revue de presse disponible le  
Mercredi 13 janvier 2010**